

PROGRAMME

Retrouvez
les équipes de

seban
AVOCATS

12 DÉCEMBRE 2022
À PARTIR DE 10H

SÉMINAIRE HIDRE
HISTOIRE DU DROIT DES ÉNERGIES
**Droit des énergies sources de
l'histoire, histoire des énergies
sources de droit**



**Marie-Hélène
Pachen-Lefevre**
Avocate
associée



**Marianne
Hauton**
Avocate
à la Cour

Séminaire HIDRE (Histoire du droit des énergies) – 12 décembre 2022
Institut d'Histoire du droit Jean Gaudemet
4 rue Valette - Paris 5e -

Le séminaire est organisé en partenariat avec la Maison de l'Europe, le Conseil scientifique du Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie, le Centre d'histoire du droit de Paris 2 Panthéon Sorbonne, Sorbonne Université.

Première séance

Droit des énergies source de l'histoire, histoire des énergies source de droit

Programme

10h - Introduction du séminaire HIDRE (Jean-Pierre Williot, Professeur d'histoire contemporaine, Sorbonne Université)

10h15 - Yves BOUVIER (Professeur d'histoire contemporaine à l'université Rouen Normandie / GRHis (EA 3831) : Faire l'histoire de la précarité énergétique et du « droit à l'énergie » : à la recherche des sources

10h50 - Antoine MISSEMER (Chargé de recherche CNRS, CIRED Paris) : Rente minière et régimes de propriété

11h25 - pause

11h35 - Caroline SUZOR (docteur en histoire contemporaine de l'UCL) : Un cas pratique : écrire l'histoire d'une entreprise à partir des sources juridiques

12h10 - Louis de FONTENELLE (Maître de conférences HDR en droit public au sein du Laboratoire TREE (UMR CNRS - Université de Pau et des Pays de l'Adour) : Une histoire jurisprudentielle de l'énergie

12h45 - Conclusion du séminaire (Charles-Olivier Descamps, Professeur de droit, Université Paris 2 Panthéon-Assas)

*** Yves BOUVIER, Professeur d'histoire contemporaine à l'université Rouen Normandie / GRHis (EA 3831)

Yves Bouvier est Professeur d'histoire économique et sociale contemporaine à l'université de Rouen Normandie depuis 2021. Il travaille sur l'histoire industrielle et plus particulièrement sur l'histoire de l'énergie et l'histoire de l'innovation, tant du côté des entreprises que des consommateurs. Dernier ouvrage : Pascal Griset, Jean-Pierre Williot, Yves Bouvier, *Face aux risques. Une histoire de la sûreté alimentaire à la santé environnementale*, Paris, Le Cherche Midi, 2020.

Résumé de la communication

En affirmant un « droit à l'électricité pour tous » dans son article premier, la loi du 10 février 2000 ne se contentait pas de transposer la directive européenne de libéralisation du marché de l'électricité : elle marquait également l'aboutissement d'une décennie de revendications, notamment syndicales, en faveur de la reconnaissance de ce « nouveau droit ». Dix ans plus tard, la création de l'Observatoire national de la précarité énergétique institutionnalisait les dispositifs variés qui s'étaient mis en place, parfois depuis les années 1980 mais parfois depuis beaucoup plus longtemps, pour concrétiser ce droit.

Dans le cadre d'un projet de recherche sur l'histoire de la précarité énergétique, financé par la Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale, cette communication vise à analyser les sources historiques, et en particulier les sources juridiques, permettant de retracer cette histoire dans la longue durée.

*** Antoine MISSEMER, Chargé de recherche CNRS, CIREN Paris

Antoine Missemer est économiste, chargé de recherche au CNRS, membre du CIREN - Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (UMR 8568). Ses travaux portent essentiellement sur l'histoire de l'économie de l'environnement, de l'énergie, et des ressources naturelles. Il est notamment l'auteur de 'Les Économistes et la fin des énergies fossiles (1865-1931)' (Classiques Garnier, 2017), 'Faire l'économie de l'environnement' (avec È. Chiapello et A. Pottier, eds, Presses des Mines, 2020), et 'A History of Ecological Economic Thought' (avec M. P. Vianna Franco, Routledge, 2023).

Résumé de la communication :

À la fin du XIXe siècle, la rente minière est apparue comme un objet particulier de l'analyse économique : part des revenus miniers destinée aux propriétaires du sous-sol, mais aussi compensation financière pour les pertes induites par l'exploitation. À une époque où les économistes cherchaient à produire une théorie unifiée des rémunérations (du travail, du capital, du sol, etc.), ces spécificités minières sont venues entraver leurs projets. Cette présentation reviendra sur les développements de la théorie de la rente minière des années 1870 aux années 1910, en Europe et aux États-Unis, en montrant comment les questions de droit, en particulier les régimes de propriété minière, ont conditionné, souvent subrepticement, les propositions des économistes.

*** Caroline SUZOR, docteur en histoire contemporaine de l'UCL

Caroline Suzor, juriste de formation, est docteur en histoire contemporaine de l'UCL. Sa thèse intitulée « Le groupe Empain en France 1883-1948 » a été publiée sous le titre « Le groupe Empain en France, une saga industrielle et familiale » (Bruxelles, PIE-Peter Lang 2016), dans la collection Histoire de l'énergie.

Résumé de la communication :

Quelles sources juridiques sont utilisables par les historiens désireux d'écrire l'histoire d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises ? Les obligations légales qui s'imposent aux entreprises laissent de nombreuses traces, susceptibles de devenir des sources pour les historiens. Nous évoquerons l'intérêt de ce type de sources, les détaillerons puis expliquerons où les trouver.

Nous évoquerons également les sources juridiques qui peuvent être utilisées pour la mise en contexte de l'entreprise et de la période étudiées. Les lois et autres textes applicables à l'énergie sont donc également une source utilisable par l'historien. Ici aussi, nous expliquerons où trouver les textes.

*** Louis de FONTENELLE, Maître de conférences HDR en droit public au sein du Laboratoire TREE (UMR CNRS - Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Louis de Fontenelle est juriste, Maître de conférences HDR en droit public au sein du Laboratoire TREE (UMR CNRS - Université de Pau et des Pays de l'Adour). Ses travaux portent sur les questions de droit et de justice liées aux transitions énergétiques et environnementales, aux ressources naturelles et aux mobilités durables. Dans ce cadre, il dirige plusieurs projets de recherche d'envergure nationale et internationale dans une logique interdisciplinaire, en lien avec les parties prenantes. Il est titulaire de la chaire E2S UPPA MOVE

Résumé de la communication :

Quand les chercheurs évoquent l'histoire contemporaine du droit de l'énergie en France, ils se réfèrent souvent aux principaux textes qui ont marqué les étapes de l'évolution des secteurs de l'énergie (par ex. loi du [15 juin 1906](#) sur les distributions d'énergie, ou loi du [8 avril 1946](#) sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, directives européennes sur les marchés du gaz et de l'électricité etc.). La jurisprudence, elle, comme source du droit, est souvent déconsidérée. Cette contribution visera à évaluer et situer la contribution des juges internes et internationaux dans la construction des principes et des règles applicables aux secteurs de l'énergie, mais aussi à souligner l'excellent matériau fourni par le domaine de l'énergie comme base aux grandes créations jurisprudentielles (par ex. la théorie de l'imprévision par l'arrêt du Conseil d'État *Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux* de 1916).